



JL BOULIN/DB
Délégué de Groupe

Monsieur BOURGERON
DRH GROUPE CASINO
24 rue de la Montat
42008 SAINT-ETIENNE

St-Etienne, le 28 mai 2004

Monsieur,

Notre organisation a porté devant différentes instances une revendication concernant les Gérants. Cette catégorie de travailleurs ne bénéficiant pas de négociations annuelles ni d'accords d'entreprise au sens de la loi nous souhaitons néanmoins que s'ouvre ce dossier.

C'est l'accord de 93 de Casino France qui avait instauré la mutuelle obligatoire et la direction avait décidé que pour les gérants la contribution de l'entreprise serait moindre.

Aujourd'hui, après l'échec des négociations dépendance, et avec les avancées évoquées pour la mutuelle sur les autres sociétés (SERCA et CAF), il nous semble important de ne pas oublier les gérants ni les petites sociétés aujourd'hui exclues.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos sincères salutations.

Jean Louis BOULIN,
Délégué de Groupe

PS : copie à Messieurs DUPONCHEL et MASSUS